

Balance des paiements – France • Décembre et 4^{ème} trimestre 2017

Légère dégradation des transactions courantes au T4

Au quatrième trimestre, le solde des transactions courantes ressort à – 6,7 milliards en données cvs-cjo (-6,2 milliards au trimestre précédent). (*chiffres avant révision de la ligne voyages, voir encadré p.2*).

Le solde des biens est moins déficitaire (-8,3 milliards, après -11,1 milliards au troisième trimestre), grâce surtout aux exportations aéronautiques.

Le solde des services se replie au quatrième trimestre (-0,2 milliard, après +1 milliard, *chiffres avant révision de la ligne voyages, voir encadré p.2*) sous l'effet d'une dégradation des soldes des services de transport (-0,9 milliard, après -0,6 milliard) et des services aux entreprises (-1 milliard, après -0,5 milliard).

Le compte financier (données non cvs) fait apparaître un équilibre entre les flux d'investissements français à l'étranger (9,3 milliards) et étrangers en France (9,1 milliards) au quatrième trimestre. Les investissements de portefeuille se soldent par des entrées nettes de 30,4 milliards d'euros.

En décembre, le déficit des transactions courantes est moins important qu'au cours des deux mois précédents.

Les données trimestrielles et annuelles après révisions seront publiées début avril 2018.

Transactions courantes

(En milliards d'euros)	déc.-17 (a)	2017-T3 (a)	2017-T4 (a)
Compte de transactions courantes (cvs - cjo)	-0,9	-6,2	-6,7
Biens (1)	-1,9	-11,1	-8,3
Énergie	-3,3	-8,7	-9,6
Biens hors énergie	1,5	-2,5	1,3
Services	0,3	1,0	-0,2
Tourisme international	0,4	1,1	1,1
Services de transports	-0,4	-0,6	-0,9
Services de conseils, de R&D ou liés au commerce, fournis aux entreprises	0,1	-0,5	-1,0
Services divers (2)	0,2	1,1	0,6
Revenus primaires et secondaires (3)	0,6	3,9	1,8

(a) Données provisoires (b) Données du rapport annuel de 2016

(1) à (3) Voir les notes méthodologiques page 3.

Source et réalisation : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES

Tourisme international en France : Révisions de la ligne « Voyages » de la balance des paiements

En raison de la hausse importante et rapide du tourisme en provenance des pays émergents, et sur la base d'information nouvellement accessibles la Banque de France a engagé des travaux approfondis visant à affiner la prise en compte des évolutions du tourisme international. Ces travaux sont basés sur un important investissement en termes de collecte d'information – notamment, le doublement de taille de certains échantillons de voyageurs dans le plan de sondage, et la conclusion d'un accord avec la profession bancaire pour une exploitation plus détaillée des données anonymisées de cartes bancaires -. Cela a permis la mise au point de calculs statistiques rendant mieux compte du comportement de dépenses propre à chaque origine géographique.

Les chiffres annuels des services de voyages, qui seront publiés en avril 2018 dans le cadre de la présentation du rapport annuel de la Balance des paiements, prendront en compte ces nouveaux éléments et seront rehaussés rétroactivement d'environ 10 milliards d'euros chaque année.

Compte de capital et compte financier

(En milliards d'euros)	déc.-17 (a)	2017-T3 (*) (a)	2017-T4 (*) (a)	Cumul 4 trimestres (a)	2016 (b)
Compte de capital (brut)	0,9	0,1	0,7	1,1	0,0
Compte financier (brut)	25,4	6,2	-5,6	-54,3	-28,8
Investissements directs	0,3	3,5	0,3	-12,2	26,2
- Français à l'étranger	3,4	8,7	9,3	30,8	58,4
- Étrangers en France	3,1	5,2	9,1	43,0	32,2
Investissements de portefeuille	-54,1	15,5	-30,4	22,4	-3,6
- Avoirs	-58,0	-15,0	-50,2	37,8	47,5
- Engagements	-3,8	-30,5	-19,7	15,4	51,1
Instruments financiers dérivés	5,3	-2,8	2,7	-0,1	0,6
Prêts et emprunts (4)	76,6	-11,8	24,9	-61,3	-54,2
Avoirs de réserve	-2,6	1,7	-3,0	-3,0	2,2

(a) Données provisoires (b) Données du rapport annuel 2016

(4) Voir les notes méthodologiques page 3.

Notes méthodologiques sur les tableaux des pages 1 et 2

(1) Les données sur les échanges de biens sont FAB/FAB, c'est-à-dire hors frais de transport et d'assurance qui sont classés en services. Elles se composent des données d'échanges de marchandises publiées par la Direction générale des Douanes et des droits indirects d'une part, du négoce international et d'ajustements méthodologiques calculés par la Banque de France, d'autre part. Les modifications des données douanières permettent d'assurer la conformité de la balance des paiements de la France aux normes internationales édictées par le FMI et de ce fait la comparaison avec les autres pays. Le motif conceptuel de ces retraitements est de considérer qu'il y a échange international lorsqu'il y a transfert de la propriété économique, et d'assurer ainsi la cohérence avec la comptabilité nationale puisque celle-ci est également fondée sur la notion de propriété économique.

(2) Les services autres que services de voyages (tourisme et voyages professionnels, pour l'essentiel), services de transports et services de conseil, de R&D ou liés au commerce comprennent les services de fabrication, d'entretien et de réparation, de construction, d'assurance et de pension, les services financiers, les commissions pour usage de propriété intellectuelle, les services de télécommunication, d'informatique et d'information, les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et les services des administrations publiques.

(3) Les revenus comprennent les revenus primaires et les revenus secondaires. Les revenus primaires sont ceux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (rémunération des salariés), pour la fourniture d'actifs financiers (revenus d'investissements) ou pour la location de ressources naturelles (loyers) ainsi que les impôts et subventions sur les produits et la production. Les revenus secondaires correspondent aux opérations de répartition non liées aux moyens de production (contributions budgétaires aux institutions européennes, envois de fonds...).

(4) Les « Autres investissements » (prêts et emprunts) composent une rubrique du compte financier qui englobe toutes les opérations sur les actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne relèvent ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des instruments financiers dérivés, ni des avoirs de réserve. En pratique, cela recouvre, pour l'essentiel, les dépôts auprès des banques, ainsi que les opérations de prêts et emprunts, entre banques le plus souvent, mais aussi effectuées par des sociétés d'assurances, des entreprises, et des fonds d'investissement de toute nature.

La Banque de France met à disposition sur son site internet une [note méthodologique détaillée sur la balance des paiements et la position extérieure](#) et des éclairages sur les thèmes :

- [investissements directs](#),
- [envois de fonds et revenus du travail](#),
- [tourisme international \(« services de voyages »\)](#),
- [expositions bancaires internationales](#),
- [implantations bancaires à l'étranger](#),
- [réserves de change](#).

